

[Rapport de l'Igas sur la compensation du handicap pour les enfants](#) [1]

Lenoir, D. Inspection générale des affaires sociales (Igas). (2019). **Améliorer et simplifier la compensation du handicap pour les enfants**. Paris : Igas.

Ce rapport propose une nouvelle architecture de prestations permettant d'accompagner les parcours des enfants handicapés, de la naissance à l'âge adulte, en distinguant plus nettement le soutien au revenu des familles et la compensation du handicap de leur enfant, fonctions aujourd'hui entremêlées à l'intérieur de l'AEEH (Allocation éducation de l'enfant handicapé). La mission s'est appuyée sur un groupe de concertation, composé de représentants du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPPH) et des parties prenantes (administrations centrales, départements et caisses nationales de Sécurité sociale). Elle a également organisé des ateliers départementaux et nationaux associant des parents et des agents des services gestionnaires, afin d'être au plus près des besoins des usagers.

[En savoir plus et télécharger le rapport \(Igas\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/rapport-de-ligas-sur-la-compensation-du-handicap-pour-les-enfants>

[2] <http://www.igas.gouv.fr/spip.php?article734>